

OFFRE DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL

PRIX APPLICABLES AU 01/11/2026 – 31/10/2027

Prix bloqué sur la fourniture : Abonnement et kWh HTT

Catégorie autres offres selon la typologie des lignes directrices de la CRE



La Commission de régulation de l'énergie (CRE) publie chaque mois les valeurs de son prix repère de vente de gaz naturel pour le mois suivant pour les consommateurs résidentiels, dans le contexte de la disparition des tarifs réglementés de vente de gaz (TRVG) depuis le 30 juin 2023. Ce prix repère, publié à titre indicatif et de façon mensuelle, comporte un prix d'abonnement et un prix du kilowattheure.

	Abonnement mensuel en €	Prix de l'énergie en €/kWh
Tarif « B0 », usage eau chaude sanitaire Consommation inférieure à 6 000 kWh/an	5,32 HT € 7,80 TTC €	HT 0,09652€ TTC 0,13582 €
Tarif « B1 », usage chauffage Consommation entre 6 000 et 30 000 kWh/an	18,65 HT € 27,24 TTC €	HT 0,07552 € TTC 0,11062 €

- Application de la TVA à 20 % sur le terme fixe et sur le prix du kWh depuis 01/08/2025.
- Les Prix TTC indiqués restent soumis à l'application des révisions sur les contributions et les taxes arrêtées au JO.